



Certificat de compétence

Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique

code CC1700A - Niveau d'entrée : niveau bac ou expérience professionnelle

Objectifs et compétences visées

- Acquérir l'ensemble des dispositions et obligations professionnelles/réglementaires dans le cadre de l'activité de transport routier de marchandises et des commissionnaires de transport.
- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.
- Définir les organismes et/ou structures d'aides et de conseil auxquels le gestionnaire peut faire appel.
- Mettre en oeuvre les connaissances et aptitudes pratiques nécessaires pour diriger une entreprise de transport et de commissionnaire de transport (gestion des ressources humaines, capacités managériales ...).
- Assurer la pérennité et rentabilité économiques de l'entreprise.

Débouchés

- Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.
- Délivrance par équivalence de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises (arrêté février 2012) et de l'attestation de capacité professionnelle de Commissionnaire de transport (arrêté du 25 septembre 2013).

Code ROME le plus proche : N4201 : Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises.

Calendrier prévisionnel 2018-2019

Dépôt des candidatures au plus tard le 31 octobre 2018	
Pré-sélections	19/11/2018 (date indicative)
tests et entretiens	
Démarrage des cours	15/02/2019
Fin des cours	05/10/2019

Public concerné

- Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise du secteur du transport ou de la logistique ;
- Salariés souhaitant obtenir une formation complémentaire par le biais de l'alternance en management d'une entreprise de transport ;

- Personnes désirant acquérir, maintenir ou approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise de transport routier de marchandises.

Conditions d'accès

L'admission se fait sur dossier de candidature, tests et entretiens

(dossier téléchargeable sur www.cnam.re) à renvoyer ou déposer avant le **31/10/2018** - cf. renseignements et inscriptions p. 4

Justifier du niveau Bac sans en être obligatoirement titulaire et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

Enseignements

USEC24		
Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises		
Séquence 1	Sécurité (coef. 1)	10h
Séquence 2	Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises (coef. 1)	60h
USEC25		
Direction d'un centre de profit transport de marchandises		
Séquence 3	Aspects juridiques et sociaux d'une entreprise (coef. 1)	60h
Séquence 4	Gestion commerciale	10h
	Dossier professionnel (coef. 2)	10h
USEC27		
Gestion financière		
Séquence 6	Gestion comptable de l'entreprise (coef. 1)	60h
Séquence 7	Gestion prévision. de l'entreprise (coef. 1)	40h
USEC26		
Réglementation nationale, internationale et transports multimodaux		
Séquence 5	Réglementation nationale et internationale (coef. 1)	40h
Séquence 8	Transports multimodaux (coef. 1)	20h

En partenariat avec



** Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications **

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale Territoires



Conservatoire national des arts et métiers

Conditions de délivrance

Pour la délivrance du certificat de compétences Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- justifier des conditions d'accès. **Ces conditions font l'objet d'une demande de candidature et d'admissibilité** (cf. conditions d'accès page 1)
- obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des modules (ou unités d'enseignement)*, sans note inférieure à 8/20. Dans l'hypothèse où l'élève n'obtient pas une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, il se verra proposer un rattrapage des épreuves pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.

Le dossier professionnel traitera d'un sujet au choix du candidat répondant à une problématique liée au domaine du transport et/ou de la logistique. Il fera l'objet d'une rédaction et d'une soutenance orale devant un jury restreint de professionnels en fin de parcours. Seule la note attribuée au dossier professionnel est pondérée par un coefficient 2, les notes de tous les autres modules sont pondérées par un coefficient 1.

ATTENTION !

* Un module est composé de 2 séquences. La moyenne générale obtenue sur le module doit être supérieure ou égale à 10/20.

Les notes d'examen de chaque séquence qui compose les modules sont compensables entre elles pour un même module, les notes des modules entre eux ne sont pas compensables.

Les enseignements validés par la voie de la VAE sont exclus du dispositif de compensation.

En cas de validation partielle des enseignements (examens ou procédure de VAE), le bénéfice des enseignements validés est acquis pour une durée maximum de 4 ans.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent les vendredis de 14h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h à raison de 10h de cours par semaine sur 31 semaines.

La présence en cours est obligatoire et conditionnera l'autorisation de vous présenter aux examens.

Les cours se déroulent pour partie dans les locaux de l'AFTRAL Réunion et dans ceux du centre régional du Cnam au Port.

Le planning est consultable sur le site www.cnam.re

Examens

Le candidat est évalué au fur et à mesure de sa progression pédagogique, à la fin de chaque séquence par une épreuve écrite.

Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par enseignement. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port.

Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Tarifs 2018-2019

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarifs applicables au titre de 2018-2019¹

	Tout public
Parcours de formation RUTL	4.400 €
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1.200 €

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ Les frais d'inscription sont inclus.

“Ma réussite, c’est le cnam !”

le cnam
Ile de La Réunion
- & -
AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique

AFTRAL REUNION
89, rue Henri Cornu - ZI Cambaie
97460 SAINT PAUL

Tél : 0262. 22.17.17
nathalie.lescop-autere@aftral.com / www.aftral.com

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et
de 8h00 à 12h00 le samedi matin

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re

